



OFFICE DES SPORTS  
DE RENNES

édito

Yvon LEZIART,  
Président de l'Office des Sports



## Dans ce numéro

### ► p. 1

• Editorial :  
Yvon LEZIART

### ► p. 2 et 3

• Le dopage :  
- Texte Geneviève Aubry  
« Le dopage ça existe,  
vous pouvez le rencontrer »  
- Article du Docteur  
Anne-Marie ANDRE  
- Quizz  
- Pour en savoir plus

### ► p. 4

• La vie des clubs  
- Sportif oui,  
mais aussi associatif  
- Témoignages des clubs

### ► p. 5

• Manifestations Sportives  
- La Fête du Nautisme  
- Rennes sur Roulettes

### ► p. 6

• Infos de l'Office  
- Arrivée du nouveau  
Directeur de l'Office  
des Sports  
- Les nouvelles associations  
adhérentes. (2)  
- Réduction d'impôt  
pour les bénévoles  
- Nouveaux partenaires  
de l'Office  
- Agenda

## ► Yvon Léziart

**Président de l'Office des Sports  
(Professeur à l'UFR STAPS de Rennes 2  
Université Haute Bretagne)**

**L'**office des sports est une structure connue des sportifs rennais et de manière plus générale des différents acteurs de la vie rennaise. Les membres du conseil d'administration qui représentent les sportifs rennais effectuent un travail continu et efficace bien que peu connu et pas toujours perçu à sa juste valeur. Ils sont secondés par un personnel administratif compétent et dévoué. Cette structure affine environ deux cents cinquante clubs et associations.

L'office des sports est donc un organisme important ancré historiquement dans le paysage sportif rennais et qui semble avancer sans écueil. Deux événements récents et conjoints, la démission du président R. Poirier et du directeur F. Alamange, relativisent cette sérénité et témoignent de difficultés rencontrées.

Le positionnement original de l'office des sports apporte

un premier éclairage sur ces difficultés. Situé entre les positions politiques des élus municipaux (l'office des sports reçoit ses subventions de la ville) et les clubs et associations sportives rennais (une grande diversité de clubs et de forme de pratique sportive existe à Rennes) l'office des sports doit affirmer son existence à l'interface de ces deux composantes. L'exercice est complexe. Il exige vigilance et réactivité pour maintenir des coopérations franches et constructives entre ces instances. L'office doit donc affirmer en permanence ses positions tout en préservant et dynamisant l'équilibre entre ces deux composantes.

L'office des sports est également au cœur des évolutions sociales. Nous vivons dans une société marquée par une accélération des transformations politiques économiques sociales culturelles et sportives. Le monde sportif bouge. Sans rejeter les pratiques traditionnelles qui composent encore très largement le

paysage sportif, des pratiques nouvelles émergent. Nouvelles pratiques et nouvelles formes de pratique sont à prendre en considération. L'office des sports doit être au fait des mouvements du monde sportif pour pouvoir agir de manière consciente et efficace envers les clubs et les associations rennaises.

Ces deux axes affirmés sont la base d'orientation de la politique de l'office des sports qui engage une nouvelle étape de son existence. Nous espérons pouvoir conduire avec efficacité cette politique, pour le bien du sport rennais.



# Le Dopage

## ► « Le Dopage ça existe, vous pouvez le rencontrer »



Texte de Geneviève AUBRY administratrice à l'Office des Sports. Geneviève est également Membre du Comité directeur de la Société des Régates Rennaises, membre de la Commission Nationale des Arbitres et délégué antidopage" de sa fédération.

### ► Le dopage, pourquoi c'est si mauvais ?\*

#### **C'est mauvais pour le sportif**

C'est enfoncer une porte ouverte de dire que l'utilisation de produits dopants est nuisible à la santé de celui qui les utilise. On connaît très bien maintenant les méfaits occasionnés sur le plan physique ou comportemental.

#### **C'est mauvais pour le sport**

Le dopage est une menace sur les valeurs liées au sport comme l'équité dans la confrontation.

#### **C'est mauvais pour la société**

Le sport est une partie de la culture sociale, il est absolument nécessaire d'être capable de fixer des frontières entre le bon et le mauvais,

entre le vrai et le faux. Une société doit donc se protéger et définir des règles. C'est du domaine de l'éthique de différencier ce qui est acceptable moralement de ce qui ne l'est pas pour une méthode d'entraînement.

C'est au domaine scientifique de définir si celle-ci est dangereuse ou non pour le sportif.

**Le dopage n'est pas un problème univoque mais complexe, il ne faut pas se contenter d'agir sur un levier mais plutôt le considérer dans sa globalité (sportif, sport et société) si l'on veut être efficace.**

### 1) Le dopage dans le sport est une réalité historique



Selon MILON DE CRO-TONE, les athlètes du VI<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. tentaient d'accroître leurs performances en mangeant des viandes différentes selon la discipline qu'ils pratiquaient.

À différentes périodes, PHILOSTRATE et GALLIEN rapportent que les athlètes essayaient d'accroître leurs performances en avalant toutes sortes de substances.

Au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. PLIN LE JEUNE indique que les coureurs de fond de la Grèce Antique utilisaient des décoctions de PRESLE pour se contracter la rate et prévenir les abandons lors des courses de longue durée.

Plus tard, le cannabis sera utilisé par les guerriers fanatiques de HABAN IBN AL SABBAN pour ses propriétés euphorisantes, désinhibantes et stimulantes.

En France, la première loi Anti-dopage apparaît en 1965. La modernisation ainsi que l'ascension commerciale et médiatique du sport vont conduire à la loi de Juin 1989 qui se veut disciplinaire avant d'être pénale, respectueuse des droits de l'individu, préventive aussi bien que répressive. Suite à l'« Affaire Festina » le Parlement vote en 1999 une nouvelle loi « relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage ».

### **Définition du dopage sportif selon la loi :**

Est considéré comme dopage le fait au cours des compétitions et des manifestations sportives organisées ou agréées par des fédérations sportives ou en vue d'y participer (entraînements) :

- D'utiliser des substances ou procédés interdits
- D'administrer ou d'appliquer ces substances ou procédés (y compris aux animaux)
- D'inciter à leur usage ou d'en faciliter l'utilisation

### **Pourquoi se dope-t-on ?**

- L'obligation de résultats
- Les enjeux économiques
- La notoriété
- La surcharge du calendrier sportif
- L'intensification des charges d'entraînement
- La promotion d'images de produits dopants
- Les habitudes de consommation de la société
- Les effets du stress et l'absence de préparation à l'échec sportif
- La pression ou le désintéressement familial
- La médicalisation des structures sportives
- La pression du milieu
- La compétition elle-même



\*\* AUT : Autorisation  
d'Utilisation Thérapeutique

### **Mais que font nos autorités de tutelle ?**

En matière de dopage, l'autorité de tutelle, c'est l'AFLD : Agence Française de Lutte contre le Dopage issue de la loi dite Lamour de 2006 et qui se substitue au CPLD, Conseil de prévention et de lutte contre le dopage, créé par la loi « Buffet » de 1999.

L'AFLD exerce ses responsabilités dans six domaines complémentaires : l'organisation des contrôles anti-dopage ; les analyses des prélèvements ; le suivi des procédures disciplinaires incombant, selon le cas, aux fédérations ou directement à l'Agence, ainsi que, en corollaire, la délivrance des AUT\*\* ; les actions de recherche ; les actions de prévention ; enfin la présence internationale et la fonction de conseil des fédérations et du Gouvernement dans la lutte contre le dopage. Pour présenter l'ensemble de son action, l'Agence remettra chaque année un rapport d'activité au Parlement et au Gouvernement.

Sources : Dr P. Bacquaert Médecin du Sport à Lille et Dr Le Penven, Président Cion Médicale de la FFSA

## **► Champions ou non, le dopage nous concerne tous**

Article du docteur Anne-Marie ANDRE Médecin du Sport du Service  
de Médecine du Sport de Pontchaillou.

L'actualité donne au grand public une fausse vision du dopage, il n'est pas réservé aux champions et aux cyclistes en particulier. Un exemple, l'EPO est avant tout un médicament qui permet de soulager les malades, il ne faut pas l'oublier.

Le rôle de l'Antenne Médicale de Prévention du Dopage (AMPD) est de faire prendre conscience que le dopage commence très tôt par exemple lorsqu'on pense ne pas pouvoir se passer de vitamines ou de compléments alimentaires pour réussir une performance, c'est déjà une conduite dopante même si il n'y a pas consommation de produits interdits. Chez un sujet normal une bonne hygiène de vie (som-

meil, alimentation équilibrée) les rend inutiles voire dangereux. Les soi-disant produits de récupération, fortifiants...n'ont aucun effet, sinon psychologique, ce qui risque d'amener à la dépendance et à la prise de produits plus nocifs.

Le sportif doit aussi savoir que les contrôles n'empêchent pas de se soigner lorsque c'est nécessaire, votre médecin doit connaître votre activité. En cas de doute il faut s'informer sur les sites officiels (ils vous sont donnés dans ce numéro) ou appeler l'antenne : 02 99 28 37 82.

Le sportif doit apprendre le plus tôt possible à ne jamais consom-

mer de produits mal identifiés qui peuvent être dangereux pour sa santé ou positiver un contrôle antidopage. Ne vous laissez pas influencer par un ami, un autre sportif... En cas de traitement donné par votre médecin, même si les noms sont trop compliqués, il faut connaître au moins le groupe de médicaments utilisés (antibiotiques, anti-inflammatoires, médicaments contre la douleur...). Ceci fait d'ailleurs partie de l'éducation à la santé et c'est là où le sport peut avoir un rôle bénéfique.

**Eviter les conduites dopantes c'est, au jour le jour, prendre de bonnes habitudes de santé.**

### **Si vous voulez des renseignements sur :**

• Les substances : liste des produits dopants :

<http://www.santesport.gouv.fr/>

• Le déroulement du contrôle anti-dopage :

[http://www.santesport.gouv.fr/contenu/Lutte\\_Anti\\_Dopage/deroulement.asp](http://www.santesport.gouv.fr/contenu/Lutte_Anti_Dopage/deroulement.asp)

• L'A.F.L.D. (A.U.T., réglementation, documents, etc) :

<http://www.aflf.fr/index.php>

# **QUIZZ**

## **VRAI ou FAUX**

1. Vous pouvez prendre un médicament donné par une personne de confiance, même si vous ignorez ce que ce médicament contient.

2. Les sportifs handicapés peuvent utiliser tous les médicaments dont ils ont besoin en raison de leur handicap.

3. Si mon médecin d'équipe me prescrit un médicament et que je suis contrôlé positif en conséquence, la responsabilité ne m'incombe pas.

4. Si j'en fais la demande, mon entraîneur peut m'accompagner au poste de contrôle du dopage.

5. Je dois informer mon médecin qu'en tant que sportif, je peux être soumis à des contrôles du dopage et que je ne devrais pas utiliser de substance interdite.

6. Je peux être ciblé pour un contrôle.

7. Si je suis malade, je peux être excusé d'avoir pris un médicament pour me soigner.

8. Un entraîneur ou un médecin aidant ou encourageant un sportif à prendre des substances interdites peut être sanctionné si ce sportif est contrôlé positif.

Les réponses sont sur  
notre site :  
[www.sports-rennes.com](http://www.sports-rennes.com)

## ► Sportif oui, mais aussi associatif !

Nous entendons très souvent dire que les adhérents sont de plus en plus consommateurs. On peut alors se demander si le terme association n'aurait pas perdu son sens. Rebonds a sollicité l'ensemble des associations adhérentes pour qu'elles témoignent de leur vie associative, sur ce qu'elles mettent en place pour dynamiser et fédérer, et faire en sorte que le mot association prenne son sens.

de faire le bilan de la saison écoulée et de préparer la suivante ».

### ► Organisation et délégation

30 personnes se réunissent tous les deux mois et discutent de sujets divers : problèmes, animation... De plus, chaque équipe possède un responsable. En général c'est un parent. Enfin pour toutes les animations, certains parents ont souhaité la création d'un comité de supporters composé d'un noyau de six personnes sous la coordination de Véronique Serrand et Patrick Kieffer.

### ► Le comité de supporters, un moteur pour l'association

Il s'occupe de l'ensemble des animations décidées par la section : l'organisation de tournois, des moments de convivialité et, la tenue d'un stand restauration et buvette lors du vide-grenier du quartier.

### ► Acteur dans le quartier...

Cette action permet de financer notamment des tenues pour les enfants. « Nous tenons à ce que tous les enfants possèdent la même tenue de football afin d'éviter trop de distinctions sociales. Je précise que nous accueillons 26 nationalités différentes ». L'autre intérêt est de participer à la vie de quartier et de rencontrer les habitants et autres acteurs.

### ► Des actions autour du football...

A noter que lors du tournoi Pousins Benjamins, le comité des supporters met en place des actions autour du football (Stands sur la prévention routière, informations sur la santé, le respect).

### ► Témoignage de Cédric LEGATHE, Président de Fun Club 35

Au club, plusieurs éléments peuvent correspondre à cette question.

« Dans les cours de danse : les membres des niveaux supérieurs peuvent venir gratuitement aux cours des niveaux en dessous pour faire des révisions par exemple mais aussi et surtout pour aider les débutants.

Lors des pratiques rock du jeudi soir, le premier pot est offert par les

anciens (niveaux 4) pour accueillir les nouveaux, ensuite les niveaux 3 offrent, puis les niveaux 2, puis les niveaux 1 puis moi en fin de trimestre pour remercier les membres de leur confiance. Ces pots sont l'occasion pour les membres du club de venir danser et échanger. Certains membres participent au rangement en fin de soirée. »

### ► Témoignage de Mr Joël POUTEAU, Président de la section Cyclo-tourisme de la Tour d'Auvergne et anciennement Président de la commission fédérale « famille Sport pour tous »



Le bénévolat sportif reste discret, très peu médiatisé mais reste indispensable au mouvement sportif.

« Prenez le cas des manifestations sportives, les partenaires financiers sont mis plus souvent en avant que les partenaires de l'action bénévole. Pourtant, pas de bénévoles, pas de manifestations ! »

### La crainte des responsabilités et de la réglementation :

• Certains postes de l'association effraient les adhérents qui craignent, soit de ne pas être compétents, soit d'être pris dans l'engrenage d'une forte implication. Exemple avec le poste de trésorier qui ne nécessite pas de compétences comptables poussées dans les petites associations.

• La réglementation devient de plus en plus lourde.

### ► Les freins au développement des associations et du bénévolat.

Des orientations fédérales pas toujours favorables :

• La multiplicité des activités accessibles aux non-licenciés (malgré un surcoût minimum de 2 € dans les tarifs d'engagement), nourrit l'esprit consommateur des 80 % de pratiquants VTTistes et ne les incite pas à rejoindre un club (notamment pour s'impliquer dans les organisations).

• Les adhérents ont de plus en plus de choix entre les activités internes de leurs clubs et des manifestations fédérales extérieures.

### ► Les mesures d'encouragements

La capacité à déléguer, à se partager les tâches : ces délégations doivent commencer par des petites missions. A la TA, nous organisons un roulement pour l'organisation des circuits et des séjours.

### Limiter la durée des mandats et préparer sa succession :

• Il est très important d'accompagner pour une succession. Mais il faut être capable de se dire et de le dire « Je reste pour un temps limité ». Il faut tenir sa décision s'il n'y a personne pour continuer. Dans 90 % des cas, les gens se prennent en main et trouvent une alternative, sinon c'est... l'arrêt de l'association.



► Témoignage de Jean-Pierre Jeanne, Président du Cercle Paul Bert foot Section Gayeilles depuis plus de 4 ans. Une section forte de 240 adhérents et un groupe de dirigeant d'une vingtaine de personnes.

### ► Dialogue et terrain

Jean-Pierre Jeanne se définit lui-même comme un homme de terrain. « Toutes les semaines, je vais sur le terrain à la rencontre des éducateurs, des enfants et des parents. En discutant notamment avec les parents, on arrive à leur expliquer le projet de l'association et les associer à ce projet. Nous avons donc beaucoup d'entre-eux qui donne un coup de main, soit ponctuellement lorsque l'on organise un tournoi, soit régulièrement en suivant une équipe ».

La proximité et la convivialité sont des valeurs importantes pour le club. « Nous fonctionnons un peu comme un club de campagne ».

### ► Trois moments d'échange incontournables

« Tous les ans, nous organisons des moments d'échanges avec les enfants et les parents : un pot d'accueil en début d'année (septembre), en janvier à la galette des rois et enfin en juin une réunion permet

# manifestations sportives

## ► La Fête du Nautisme

La 10<sup>ème</sup> édition de la Fête du Nautisme au niveau national aura lieu le **samedi 16 et dimanche 17 mai**. Elle permet à tous, petits et grands, débutants et confirmés, de venir découvrir les loisirs nautiques, essayer des activités, assister à des démonstrations et venir partager une passion avec ceux qui la vivent chaque jour.

### FÊTE DU NAUTISME À RENNES

Soutenues par la Ville, le Conseil Général, la Société Crespel Publicité et les Sauveteurs en Mer, plusieurs associations sportives se sont regroupées pour organiser les festivités et faire de cette fête un événement digne de la capitale Bretonne.

#### PROGRAMME

##### ● SAMEDI 16 MAI (après-midi)

###### Quai St Cyr

- Evolution des embarcations : Aviron, Canoë-Kayak et Voile
- A partir de 16h : Grande Parade Nautique qui traversera le centre ville du Quai St Cyr jusqu'à la plaine de Baud.

##### ● DIMANCHE 17 MAI (à partir de 10h)

###### Plaine de Baud

- Forum des associations.
- Initiations aux activités : Aviron, Kayak, Voile et Plongée.
- Démonstrations : Aviron, Kayak, Voile, Plongée, Secourisme, Ski Nautique et Parachute Ascensionnel.
- Challenge Inter-entreprises.
- Bien d'autres animations...



#### Associations Organisatrices Société des Régates Rennaises :

- REC Aviron
- Kayak Club de Rennes
- Rennes Evasion Nature
- Club Nautique de Rennes
- AS Cheminots Rennais
- Comité départemental de Plongée
- Les Sauveteurs en Mer
- Les Boscos de Maurepas
- Nevez-Noë

Accès Plaine de Baud :  
Bus ligne 64, 16, 6 et 40ex, 41ex  
Arrêt Plaine de Baud



## ► Rennes sur Roulettes

**RENNES SUR ROULETTES**  
25/26 AVRIL 09  
Eplanade Général de Gaulle

LE RENDEZ-VOUS 100% ROLLER DE L'ANNEE !!!  
ESPLANADE GENERAL DE GAULLE / 25 & 26 AVRIL

COUPE DU MONDE DE ROLLER VITESSE  
RANDONNEES ROLLER  
STREET ROLLER  
COUPE DE FRANCE SAUT / SLALOM  
INITIATION ROLLER & DEMONSTRATIONS  
VILLAGE ROLLER / ANIMATIONS

UN WEEK-END A NE PAS MANQUER !!!  
Plus d'Infos : [www.rennessurroulettes.com](http://www.rennessurroulettes.com)



## ► **Nouveau Directeur à l'Office des Sports**

**Julien Bachy** a pris  
ses fonctions le 5 janvier 2009.



## ► **Les Nouvelles Associations**

Bienvenue à :

N°514 : « ASSOCIATION RENNAISE DE SKATEBOARD » (ARSO) pratique le skateboard

N°515 : « GRACIE BARRA 35 » pratique le Jujitsu brésilien

## ► **Réduction d'impôt pour les bénévoles**

Vous le savez, les bénévoles ont la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu pour les frais engagés dans leur cadre associatif. Pour cela le bénévole doit demander à l'association de signer un document stipulant qu'il renonce bien au remboursement des frais.

Montants : pour des dépenses supportées en 2008, déduite des impôts 2009, les tarifs sont :

VEHICULE	MONTANT AUTORISE PAR KM
Automobile	0.292 €
Vélocycle, scooter, moto	0.112 €

## ► **Nouveaux partenaires de l'Office des Sports** **PLANET'SPORT ET LES ATELIERS LEMEE**

L'Ensemble des administrateurs et des salariés de l'Office des Sports de RENNES tiennent à remercier Mr et Mme Alain COUANON de la société « PLANET'SPORTS » 17 rue de REDON à RENNES, ainsi que les ateliers « LE MEE » représentés par Mr Vincent DE LAMBERT, 5 rue de la Cerisaie à ST GREGOIRE pour leur sponsoring. Leur partenariat, très précieux a

permis à l'Office des Sports de RENNES de mettre à disposition un deuxième minibus aux associations rennaises pour faciliter leurs déplacements sportifs. Nos associations peuvent consulter sur le site internet « partenaire » de l'Office des Sports la gamme des supports commercialisés par nos deux sponsors.

**Encore bravo et merci.**



## à vos agenda

► **Tour Pédestre de Rennes**  
organisé par l'ASPTT  
le 29 mars 2009  
parc des Gayeulles

► **Championnat de France de  
Volley-ball des Grandes Ecoles**  
organisé par l'association  
sportive de l'INSA les  
31 mars, 1<sup>er</sup> avril et 2 avril  
(différents lieux)

► **Rennes sur Roulettes**  
25 et 26 avril 2009

► **Fête du Nautisme**  
16 et 17 mai Quai St Cyr  
et Base Nautique

**Office des Sports** - Stade Commandant Bouguin - 10, rue Alphonse Guérin - 35000 RENNES

T. : 02 23 20 42 90 - F. 02 23 20 42 91 - secretariat@sports-rennes.com - [www.sports-rennes.com](http://www.sports-rennes.com)

**Heures d'ouverture du secrétariat** : du lundi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H à 18H. Fermé le vendredi après-midi.

Directeur de la publication : Yvon LEZIART - Réalisation : Office des Sports - Comité de rédaction : Commission Communication  
Conception graphique : Arnaud Vallée - Impression : Groupe Renard - Tirage : 800 exemplaires